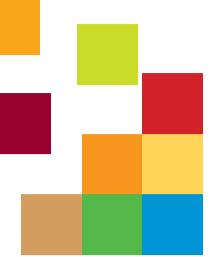


# Le Chartrain



Journal d'informations municipales - Mars 2015

Vie municipale En ville Enfance-Jeunesse Inter-co Côté asso Culture

## Retour sur Images



## Sommaire...

## Ils sont Cap' de devenir des citoyens !

### Vie municipale

(P2) Conseil municipal du 26 jan..  
(P2) Elections les 22 et 29 mars

### En ville

(P3) Aménagement urbain  
(P4) Echos de quartier  
(P5) Parcours de vie  
(P5) Vie éco

### Côté Asso

(P5) Hommage à Pierre Guédard  
(P5) Echos d'assos

### Inter-co

(P6) Nouvel orchestre symphonique  
(P6) Dans l'eau...  
(P6) La nuit de l'eau

### Culture

(P7) Pôle Sud  
(P7) Sophrologie et poésie  
(P7) Les actus de la Médiathèque

### Enfance Jeunesse

(P8) Récit d'une grande vadrouille  
(P8) Des vacances en mouvement  
(P8) Un séjour "trop frais"

### A lire aussi...

(P3) Edito  
(P4) Expression de la Majorité  
(P4) Expression de l'Opposition



Les 21 jeunes entourés des élus : Patrick Gilles, Philippe Bonnin et Dominique Bonniou et de l'équipe Jeunesse : Richard Gueguen, Yann Berranger, Carole Emile et Isabelle Lautram.

**E**n ce dernier jour de janvier dans la salle du Conseil municipal, le Maire, Philippe Bonnin et des élus chartrains accueillaient officiellement les 21 nouveaux jeunes de Cap à Cité et leurs parents : "Dans le cadre du Projet Educatif Local, Cap à Cité a été initié par la municipalité en 2013. Je tiens une fois de plus à remercier l'équipe sortante de Cap à Cité. Vous en êtes le deuxième équipage ; merci d'avoir été si nombreux à vouloir prendre part à cette nouvelle aventure. Dans un esprit de tolérance et dans le respect des valeurs de la République, Cap à Cité a pour objectifs de favori-

ser l'apprentissage de la citoyenneté, d'encourager les initiatives, de favoriser le vivre ensemble, l'autonomie et la prise de responsabilité dans l'intérêt de tous" a rappelé Dominique Bonniou, adjointe à la Jeunesse. Installés solennellement autour de la table du Conseil Municipal, les jeunes ont pris la parole chacun leur tour pour se présenter. 10 d'entre eux sont en CM2 dans les écoles Auditoire et Sainte-Marie ; 11 sont au Collège de Fontenay en classes de 6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> ou 4<sup>e</sup>.

### Une année studieuse et joyeuse !

En novembre 2014, les animateurs jeunesse de la ville étaient intervenus dans les classes pour présenter le dispositif Cap à Cité. De nombreux Chartrains avaient été séduits par les arguments des animateurs et 21 d'entre eux ont "signé" : "Ils nous ont présenté le travail des anciens de Cap à Cité, ça m'a donné envie d'y participer", souligne Manon. "Réaliser des projets en dehors du collège et s'investir dans la ville nous permet d'avoir des responsabilités", complète Auriane. Merlin partage cet avis : "J'ai lu dans Le Chartrain que Cap à Cité a visité l'Assemblée Nationale l'année dernière, j'aimerais beaucoup aller à Paris moi aussi !". Apprendre en prenant du

plaisir, telle pourrait être la devise des apprentis citoyens : "Je crois qu'on va bien s'amuser et je vais me faire plein de copines", complète Leila.

Un déjeuner convivial avec les animateurs, les élus et les parents a permis de mieux faire connaissance. Dans l'après-midi, ils se sont rendus sur le site des Fours à Chaux de Lormandiére pour une visite guidée par Raymond Fillaut, président de l'association Mémoire du Pays Chartrain. Le 28 février dernier à Rennes c'était une journée de découverte des institutions qui les attendait.

Les 28 et 29 mars, direction Landéan pour un week-end de travail, ponctué de jeux et de découvertes ; le programme des rendez-vous suivants reste à construire par les Cap'citoyens.

Mars 2015 - N°15.02

LE CHARTRAIN  
Mairie - 35131 Chartres de Bretagne  
Tél. 02 99 77 13 00  
commune@ville-chartresdebretagne.fr



### La nouvelle équipe Cap à Cité ■■■

Maud Amouriaux, Gabrielle Calais, Adrien Chapalain, Carla Chapin, Mélanie Chevrel, Auriane Daniel, Justine Gaillard, Laura Haddaoui, Juliette Hardy, Loulie Houmed, Manon Jean, Eva Lemoine, Inès Lepinay, Pauline Marmignon, Sarah Morin, Armelle Quere, Merlin Rondel, Irène Sirugue, Maelis Taille, Leila Yapi et Alexandra Paumier.

# Conseil municipal principales décisions du 26 janvier 2015



Premiers travaux de l'éco-quartier des Portes de La Seiche.

## ■ Aménagement-Urbanisme

### . Z.A.C "Les Portes de la Seiche" Cessions foncières

Dans le cadre de la commercialisation de programmes de logements en accession libre et locatifs aidés, le Conseil municipal accepte les cessions suivantes :

- Ilôt 4-1 : cession au Groupe Launay, pour la construction de 2 bâtiments, soit 38 logement en accession libre, pour un montant de 675 840 € HT.
- Ilôts 3A-2 - 3B - 4-2 : cession à Archipel Habitat pour la construction de 3 bâtiments comportant 48 logements en locatifs aidés pour un montant total de 686 341,56 € HT.

*Unanimité (3 abstentions) :  
Mmes Lochkareff et Costa, M. Huche.*

### . Syndicat Départemental d'Energie

Conformément à la loi du 7/12/10 portant sur la nouvelle organisation du marché de l'électricité, la commune de Chartres ne peut plus bénéficier des tarifs réglementés de vente d'électricité pour les sites dont la puissance souscrite est supérieure à 36 kVA (tarifs jaunes et verts) à partir du 31/12/15. Dans ce cadre, le Syndicat départemental d'énergie 35 organise une consultation de fournisseurs et

constitue un groupement d'achat de commande d'électricité pour les collectivités d'Ille-et-Vilaine. Le Conseil accepte les termes de la convention avec le syndicat et décide l'adhésion au groupement de commandes.

## ■ Administration générale

### . Extension du Syndicat du Bassin versant de la Seiche

Lors du dernier comité syndical, le 06/11/2014, les délégués ont délibéré à l'unanimité l'adhésion de deux nouvelles communes au Syndicat (Saint-Didier et Louvigné de Bais) ainsi que la modification du périmètre du syndicat. Ils ont aussi voté la modification de l'article 4 des statuts du Syndicat en raison de la suppression du poste de secrétaire. Le Conseil municipal, comme les 42 autres communes de ce syndicat approuve ces décisions.

### . Participation des Syndicats Intercommunaux et de l'EHPAD de la Poterie aux charges administratives et techniques de la ville

Comme chaque année le Conseil municipal fixe la participation des syndicats intercommunaux et de l'Ehpad de la Poterie pour des prestations réalisées par le personnel communal de natures

diverses. Il s'agit de la gestion budgétaire et comptable, des ressources humaines, du secrétariat, des prestations d'entretien et de maintenance technique d'installation. Les participations des syndicats et de l'Ehpad de la Poterie pour l'année 2015 s'établissent comme suit :

- . SI Restauration..... 23 235,10 €
- . SI Musique et Danse.... 21 845,90 €
- . SI Piscine Conterie ..... 36 057,70 €
- + cafétéria..... 11 614,60 €
- Ehpad et Foyer de vie de la Poterie ..... 24 845 €

## ■ Finances

### . Redevance d'occupation du domaine public

Augmentation du tarif de 2% arrondi soit 2,45 € le m<sup>2</sup> occupé pour 2015. La redevance annuelle ne pourra être inférieure à 30 € par an.

## ■ Personnel

### . Assurance des risques statutaires du personnel

Le Conseil municipal décide de mandater pour le compte de la commune le Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine pour mettre en concurrence les entreprises d'assurances agréées, en vue de souscrire un contrat d'assurance des risques statutaires du personnel à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

## ■ Culture

### . Approbation des tarifs 2015 de location des salles du Pôle Sud et de la Maison des Associations

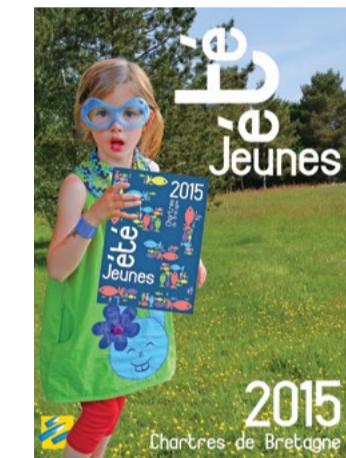
### . Programmation, activités au Carré d'Art - demande de subventions

Durant l'année 2015, la galerie va organiser des actions culturelles, des résidences de photographes et de la médiation. La ville sollicite donc des subventions auprès d'institutions :

- . Conseil Général d'I&V .... 8 000,00 €
- . Conseil Général d'I&V (demande supplémentaire dans le cadre du dispositif d'une résidence-mission - Emmanuel Gourdon) ..... 6 500,00 €
- . Conseil Régional de Bretagne :.....
- ..... 7 000,00 €
- . DRAC Bretagne ..... 3 500,00 €

## ■ Galerie Le Carré d'Art

Dans le cadre de l'exposition de la photographe Lise Gaudaire, invitée en résidence par le Carré d'Art sur le territoire de la commune, la Ville de Chartres de Bretagne a participé à l'édition de son livre "Paysans/Paysages", publié aux éditions Diaphane. Le Conseil municipal, accepte de vendre ces livres au prix éditeur de 18 €.



## ■ Enfance Jeunesse et Sports

### . Approbation des tarifs et animations séjours d'été pour les jeunes

(la plaquette "Eté Jeunes 2015" sera distribuée dans le Chartrain d'avril-mai, sortie prévue le 13 avril).

*Sauf indications contraires, les décisions ont été prises à l'unanimité.*

## Pour en savoir + ...

Consultez le compte-rendu intégral du Conseil municipal en mairie aux heures d'ouverture et sur le [www.ville-chartres-debretagne.fr](http://www.ville-chartres-debretagne.fr)

## ■ Elections les 22 et 29 mars 2015

Tous les Français en âge de voter éliront fin mars leurs conseillers départementaux (nouvelle dénomination des conseillers généraux). L'Ille-et-Vilaine comptera désormais 27 cantons (et non plus 53), redessinés pour offrir un certain équilibre démographique d'un canton à l'autre à l'échelle du département. Chaque électeur votera pour un binôme composé d'un homme et d'une femme afin d'instaurer une parité stricte, et leurs suppléants (un homme et une femme). Les bulletins de vote comporteront donc 4 noms. La conseillère et le conseiller du canton seront élus solidiairement (on ne pourra pas panacher entre les différents binômes qui se présenteront). Toute modification des noms ou tout nom rayé conduira à la nullité du bulletin.

L'assemblée départementale est entièrement renouvelée (lors des scrutins précédents l'assemblée était renouvelée par moitié tous les trois ans). L'assemblée qui dirige le département prend officiellement le nom de Conseil départemental (en remplacement de "Conseil général"). Le nom d'usage, "Département", restera couramment utilisé. Son président sera élu par ses pairs lors de la séance d'installation de l'assemblée, le jeudi 2 avril 2015 à Rennes. En Ille-et-Vilaine, il y aura désormais 27 cantons représentés par 54 conseillers départementaux (parité hommes/femmes) élus pour un mandat de 6 ans.

## En pratique

■ Toute personne de plus de 18 ans, inscrite sur la liste électorale de la commune peut voter aux élections départementales. Il faudra vous munir d'une pièce d'identité (obligatoire) et de la carte d'électeur.

■ Une procuration peut être établie au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail. Le formulaire à imprimer et à remplir est accessible sur <http://service-public.fr/>.

■ Bureaux de vote n° 1, 2 et 3 : salle du Conseil Municipal en Mairie. Bureaux de vote n° 4, 5 et 6 : salle polyvalente Victor Basch en Mairie.

■ Ouverture des bureaux de 8h à 18h.

■ Les communes du "nouveau" canton : Bruz, Chartres de Bretagne, Laillé, Noyal-Châtillon sur Seiche et Pont-Péan. Les communes de Bourgbarré, Saint-Erblon et Orgères rejoignent le canton de Janzé.



## Etat Civil...

### Naissances

■ 5 février	Akram Ben Abdallah	6A résidence du Trégor
■ 9 février	Victor Belloir-Maugère	38, rue Antoine Chatel

### Décès

■ 10 février	Pierre Guédard	21 rue de Vendée
--------------	----------------	------------------

## Agenda...

- Samedi 14 et dimanche 15 mars Course cycliste 32<sup>e</sup> "Louison Bobet"
- Dimanches 22 et 29 mars Elections départementales
- Lundi 30 mars à 18h30 Conseil municipal - Vote du budget Mairie, salle du Conseil Municipal
- Samedi 4 avril, de 10h à 12h30 Chasse à l'oeuf... de Pâques Parc de Loisirs, organisée par le Comité des fêtes
- Dimanche 5 avril Tournoi de Warhammer - Junior Association Les Champions du Warp Salle Victor Basch

## En +

### ■ Enquête publique

DU 23 FÉVRIER AU 27 MARS, EN VUE DE L'OBTENTION PAR LA SOCIÉTÉ SITA OUEST DE L'AUTORISATION D'EXPLOITER UN CENTRE DE VALORISATION ET DE TRIS DE DÉCHETS DANS LE PARC D'ACTIVITÉS DU BOIS NOIR À CHARTRES DE BRETAGNE.

*Consultation du dossier d'enquête en Mairie de Chartres de Bretagne ou sur le site internet de la Préfecture, rubrique politique publique / environnement-Risques naturels et technologiques / installations classées / installations classées par commune.*

*Permanences du commissaire enquêteur mardi 3 mars de 9h30 à 12h30, mercredi 11, jeudi 19 et vendredi 27 mars de 15h à 18h.*

# Aménagement urbain

## Imaginons le Parc de loisirs de demain

Le parc des loisirs est apprécié et fréquenté par les Chartrains.

Un nouveau groupe de travail composé d'élus, d'agents communaux et de Chartrains s'attèle à sa revalorisation. Circulations piétonnes, aires de repos et de pique-nique, jeux... dans quelques mois, il formulera des propositions pour rendre le parc plus accueillant et plus adapté aux besoins des différentes catégories de personnes qui le fréquentent.



■ Un groupe de travail se penche depuis janvier sur le réaménagement et l'amélioration du Parc de Loisirs.

**4** Français sur 5 vivent aujourd'hui dans des aires urbaines. Parmi les critères mis en avant pour offrir une meilleure qualité de vie en ville, la présence d'espaces verts, de parcs et de jardins publics facilement accessibles est évoquée. Le parc de loisirs de Chartres de Bretagne est un lieu de retrouvailles, de détente et de loisirs très fréquenté par les habitants. A l'origine existait une mare, issue d'une source, sur le lieu-dit "Le Pâtis Bleu". Elle avait pour fonction d'abreuver le bétail. En 1982, la municipalité choisissait de créer un parc à caractère naturel et champêtre autour de ce plan d'eau.

Au fil des années, des équipements de loisirs et des jeux pour enfants y ont été implantés. Aujourd'hui le parc de loisirs est un poumon vert de 10 hectares au cœur de la ville. On y marche, on y court, on s'y repose, on y joue, on y pédale, on y fait la fête... les utilisations sont différentes, les attentes et les besoins aussi : "Sans remettre en cause l'existant et les récents travaux réalisés à l'occasion de la mise à découvert du ruisseau de la Mécanique (voir ci-contre), la volonté est bien de le rendre encore plus agréable et attractif pour tous les publics", explique Alain Miclard, adjoint à l'urbanisme.



■ Les Chartrains se sont rapidement approprié le site de la Grand'Voile dans le Parc de Loisirs.

Une dizaine de personnes a répondu à l'invitation des élus (Le Chartrain octobre 2014) pour participer à ce groupe de travail. Parmi eux, Didier Brulé, qui habite Chartres de Bretagne depuis 18 mois : "*Utilisateur régulier du parc, il me paraît normal de m'y intéresser et de participer à la construction de son évolution. Il fait partie de notre patrimoine, il faut le préserver.*"

Des membres de Cap'À Cité et du Conseil des Sages, des assistantes maternelles et des représentants

d'associations utilisatrices comme Les Courous d'Chemins (randonnée et marche nordique), l'Espérance Athlétisme (les Foulées Chartraines) ou le Comité des Fêtes (le Cyclo-cross, la chasse aux œufs de Pâques) contribueront également aux réflexions. Elles seront menées avec l'appui des agents communaux et l'expertise-conseil d'Adélaïde Fiche, stagiaire en écoconception du paysage, (*voir ci-contre*). Les conclusions de ce travail collaboratif, prévues en juin seront ensuite soumises au Conseil municipal.



## Sous le regard d'une architecte du paysage



Adélaïde Fiche, architecte diplômée en 2006, a choisi de compléter sa formation initiale par une spécialisation en écoconception du paysage. Dans le cadre de son stage pratique, elle travaille avec les services techniques communaux pour la valorisation du Parc de loisirs : "*Mon rôle est d'apporter un regard extérieur sur la cohérence paysagère en gardant toujours à l'esprit la biodiversité et l'enrichissement de l'existant. Ce travail en concertation avec les utilisateurs est indissociable d'une réflexion autour du réaménagement d'un tel cadre de vie, source de lien social.*"

## Le Parc de loisirs, corridor vert des Portes de la Seiche



Fin 2014 le parc de loisirs a vu sa physionomie changer. Les travaux ont pour vocation de valoriser le site avec notamment, la mise à découvert du ruisseau de la Mécanique. En effet, depuis les années 80, le parc des loisirs était traversé par ce canal artificiel recouvert de dalles de béton, recueillant les eaux pluviales. Sa remise à ciel ouvert du nord du Parc de loisirs jusqu'à la confluence avec la Seiche représente 1,3 km. Ce pro-

jet permettra de restaurer les fonctions écologiques du cours d'eau par la création d'un écosystème naturel et de limiter les risques d'inondation en amont. Ce corridor vert traversera le parc puis le nouvel éco-quartier des Portes de La Seiche. Outre l'aspect paysager, il créera une coulée verte sans interruption qui favorisera la biodiversité par la libre circulation des animaux et des plantes.

## ■ Infos travaux

Tout au long de l'année, des aménagements sont réalisés par les agents communaux ou des entreprises extérieures pour améliorer la sécurité des habitants et leur circulation dans la ville.

■ Afin d'améliorer la visibilité et de sécuriser la sortie de l'impasse des Potiers, des aménagements de voirie seront réalisés au printemps prochain. Rue de la Poterie, de part et d'autre de l'impasse des Potiers, des "cédez le passage" seront matérialisés au sol et signalés par des panneaux. Les stops de l'impasse des Potiers et de la rue de Fénidan seront supprimés.

■ Afin de favoriser l'accès de tous, sans danger aux commerces du centre-ville, les agents du Pôle Moyens Techniques vont intervenir en mars et avril pour poser

des rampes d'accès le long des petits escaliers de part et d'autre du centre commercial et installer au sol des bandes blanches rétroflechissantes et antidérapantes.

■ L'entreprise Eurovia va effectuer la pose de bordures et la réfection de chaussée jusqu'au vendredi 1<sup>er</sup> mai dans la rue permettant l'accès à la chambre funéraire et au cimetière des Peupliers. Les raccords de bordures et d'enrobé à l'avenue de la Seiche (ancienne route de Pont-Péan) peuvent engendrer la mise en place d'une circulation en alternat.



## ■ DéTECTEUR DE fUMÉE

Les incendies domestiques font entre 600 et 800 morts et plus de 10 000 blessés chaque année en France. A partir du 8 mars, chaque habitation devra être équipée d'au moins un appareil afin de détecter les fumées émises dès le début d'un incendie et émettre un signal sonore suffisant pour permettre de réveiller une personne endormie. Cette obligation incombe au propriétaire, l'occupant restant responsable de l'entretien du dispositif. Le détecteur de fumée doit être muni du marquage CE et être conforme à la norme européenne harmonisée NF EN 14604.

Idéalement ils sont à placer au plafond, à distance des murs et des sources de vapeur... Le couloir menant aux chambres est par exemple un très bon emplacement.



# Echos de quartier... Nouveaux habitants

Chaque année, ils sont près d'une centaine de nouveaux habitants à venir s'installer sur la commune. A l'occasion d'une cérémonie organisée le 23 janvier dernier, les nouveaux Chartrains ont été accueillis par la municipalité et les services communaux.



Céline, Grégory, Noam et Etiane.

**C**éline et Grégory sont parmi les premiers habitants du nouveau quartier de l'Echo de la Seiche. Originaires du Nord de Rennes, ils tombent par hasard sur l'annonce de la commercialisation de maisons neuves basse consommation au sud de Chartres de Bretagne dans le cadre du dispositif location-accession : "C'était une belle opportunité pour devenir propriétaires d'une maison. Mon ami travaille dans une entreprise chartraine et moi à Bourgbarré. La situation géographique était idéale et les activités nombreuses pour nous et les enfants", explique la maman de Noam, 4 ans et demi et Etiane, 15 mois.

Installés depuis le 1<sup>er</sup> novembre, la famille a déjà multiplié les contacts : "Les garçons sont à l'école de Brocéliande et la crèche Tintinabulle. Je suis bénévole au Pôle sud, c'est le meilleur moyen de rencontrer des gens, de bien s'intégrer. Dans le quartier aussi nous avons fait quelques connaissances et l'ambiance est très sympa... nous avons hâte de profiter des extérieurs", complète la jeune femme.

## Opération logement

Archipel Habitat commercialise des logements dans un programme baptisé "Le Saphir" dans le nouvel éco-quartier des Portes de la Seiche. Il se compose de 19 appartements du T2 au T5 aux normes environnementales RT2012 qui bénéficient chacun d'un espace extérieur et d'au moins 1 stationnement. Ce programme s'inscrit dans le dispositif "location-accession".

### ■ La location accession

. **Le principe :** un préfinancement de l'opération par Archipel Habitat pendant toute la durée du chantier, des prêts aidés, une exonération de taxe foncière pendant 15 ans, une aide de Rennes Métropole... 2 phases : une période de location d'un an avec un loyer plafonné pour tester ses capacités de financement - Une levée d'option d'achat après conclusion d'un prêt dont les mensualités sont déterminées en fonction des loyers préalablement payés.

. **Les conditions :** ne jamais avoir été propriétaire, demeurer ou travailler sur Rennes Métropole, être éligible au prêt à taux zéro, ne pas dépasser les plafonds de ressource PSLA.

Information et retrait des dossiers auprès d'Archipel Habitat au 02 99 22 26 14 - [www.archipel-habitat.fr](http://www.archipel-habitat.fr)

## Brèves

### Mobil'acteurs

Vous êtes automobiliste, quoi de mieux que de profiter de la rentrée pour tester une nouvelle manière de vous déplacer !... Marchez, pédalez ou laissez-vous conduire ! Faites de vos déplacements une expérience nouvelle !

Du 14 au 30 septembre 2015, devenez l'un des Mobil'acteurs de la Métropole en laissant votre véhicule au garage, sauf, bien entendu si vous décidez de le proposer au covoiturage. Vous réaliserez de mini reportages. Vous partagerez votre expérience et vous serez pendant 2 semaines l'acteur d'une aventure relayée par les médias et sur les réseaux sociaux.

Inscriptions à partir du 9 mars : [metropole.rennes.fr/mobilacteurs](http://metropole.rennes.fr/mobilacteurs)

### Droit de réponse à l'expression de l'opposition Mars 2015

Conformément à la réponse ministérielle (relative à la question parlementaire écrite N°5387) indiquant qu'il "convient de remarquer que la libre expression des minorités dans les bulletins municipaux ne fait pas obstacle à l'exercice du droit de réponse dans le même bulletin", la majorité municipale apporte les précisions suivantes :

Le ton donné, ces derniers mois, par l'opposition à ses expressions mensuelles est très désobligeant à l'égard du Maire et par conséquent à l'égard de l'équipe des élus qui l'entoure.

Ces expressions n'ont manifestement pas d'autres objectifs que de chercher à discréditer l'action de la majorité et de faire croire à la malhonnêteté des élus.

Les élus de la Majorité ne souhaitent pas entrer dans cette escalade de propos polémiques et outrageants que l'opposition auto-entretient dans le seul but de nuire. En notre âme et conscience, nous travaillons dans l'intérêt collectif de notre commune et de tous les Chartrains. Nous continuerons à agir dans ce sens, convaincus de l'utilité des politiques et des actions que nous mettons en œuvre à l'échelle communale et intercommunale.

Nous avançons sur notre programme 2014 - 2020 pour lequel vous nous avez fait confiance et pour lequel nous avions pris devant vous des engagements précis. Avant les vacances d'été, nous organiserons une réunion publique pour vous rendre compte de notre travail et des perspectives.

La Majorité

## Expression de la Majorité Le Parc de Loisirs, une démarche environnementale et participative

**L**e jury national des villes et villages fleuris a renouvelé le label 4 fleurs à notre ville en soulignant notre "démarche ambitieuse qui repose sur un socle social et environnemental très affirmé". Au-delà du cadre paysagé riche, c'est l'approche participative et la concertation constante avec les habitants qui ont été approuvées.

C'est bien dans ce contexte que nous vous avons proposé dans notre programme municipal de poursuivre cette action et par conséquent de continuer à valoriser le Parc de loisirs, lieu de détente et de promenade très apprécié des Chartrains.

Nous sommes tous très attachés au Parc de loisirs. Il s'agit de notre patrimoine naturel. Notre préoccupation principale est donc de ne pas dénaturer cet espace, mais bien de le rendre plus accueillant et adapté aux attentes et besoins des Chartrains.

En effet, après la mise à découvert du ruisseau de la mécanique et la création de buttes et vallons à la fin de l'année 2014, une nouvelle étape consiste à améliorer l'existant, à prévoir de nouveaux aménagements dans un cadre environnemental cohérent qui intègre la coulée verte et bleue en direction

du futur éco-quartier des Portes de la Seiche.

Pour appréhender au mieux cette nouvelle phase, nous avons souhaité ouvrir nos groupes de travail aux Chartrains. Ainsi, depuis le début de l'année, trois sous-groupes composés d'élus, d'agents des services, de sportifs, parents, conseillers sages, associations... travaillent ensemble pour faire part de leurs idées, proposer et mettre en œuvre de nouveaux projets au cœur du parc.

Notre volonté est d'améliorer, de sauvegarder et de préserver les ressources naturelles. Autour de ce projet collaboratif, nos actions sont en faveur de l'environnement, des jeunes et des moins jeunes Chartrains. Notre démarche demeure, participative et donc transparente.

Nous aurons l'occasion de vous présenter l'aménagement retenu.

## Expression de l'Opposition L'indécent cumulard

**D**ans la revue LE CHARTRAIN de Janvier 2015, le socialiste et rédacteur en chef Philippe BONNIN diabolise les élus de l'opposition. Il menace de les faire comparaître en justice pour avoir osé s'indigner de ses priviléges. Il oublie de rappeler que les dépenses publiques proviennent de nos impôts ; "Nous avons mis en service une nouvelle usine, etc...". Cette affligeante réalité est la conséquence d'un homme qui détient tous les pouvoirs depuis près de 20 ans. Philippe BONNIN a des droits mais aussi des obligations, notamment envers ses électeurs. Notre étude concernant l'assemblée de RENNES-METROPOLE le démontre. Elle représente 43 communes dont CHARTRES. Elle gère la culture, le sport, les voiries, les déchets, les transports dont le métro et l'urbanisme. Chaque commune est représentée par un ou plusieurs élus, qui prennent l'appellation de conseillers communautaires et perçoivent des indemnités qui s'ajoutent à celles de conseillers municipaux, d'adjoints ou de maires. Le conseil de RENNES-METROPOLE en sa délibération du 10 Avril 2008 page 2/7 dispose que "ces indemnités ont vocation à couvrir les charges liées aux frais de déplacements courants et divers". Des indemnités de fonction ayant notamment pour but de pour compenser des frais personnels de

# Parcours de vie De l'automobile à l'aménagement intérieur



Si aujourd'hui, la faïence, l'électricité ou encore la peinture intérieure n'ont plus aucun secret pour lui, il y a encore 2 ans, Daniel Lebreton était plutôt spécialisé dans les installations robotisées pour l'industrie automobile.

Après un quart de siècle à PSA, ce nouvel artisan chartrain spécialisé dans les multi-travaux pour l'habitat nous raconte son parcours et son changement de vie.

**C**'est sans regret, parfois avec nostalgie, mais souvent avec une pointe d'ironie que Daniel Lebreton raconte son parcours dans la grande usine chartraine. A 19 ans, il intègre PSA comme intérimaire : "C'était une vague de recrutement pour le lancement de la XM. Deux mois plus tard, grâce à mon diplôme d'électrotechnicien, j'étais embauché en CDI". Après un break d'une année de service militaire, il réintègre l'entreprise en 1990 et devient rapidement conducteur d'installations robotisées : "A l'époque on nous souhaitait la bienvenue dans la grande famille PSA. La carrière était évolutive et toute tracée jusqu'à la retraite. De l'intérieur on ne se doutait pas de ce qui nous attendait. On travaillait sur des modèles haut de gamme avec 1300 véhicules par jour. Avec la Xantia qui s'annonçait, on pensait que l'entreprise allait continuer à croître".

Au début des années 2000, Daniel bénéficie d'une formation de manager en interne sur 18 mois et devient agent

de maîtrise : "Quelle belle opportunité, c'était intéressant et valorisant, je dirigeais une équipe de 40 personnes !"

Dès 2007, Daniel sent le vent tourner sans pourtant prendre la mesure de la tempête qui s'annonce réellement : "Au premier plan social, on se rassurait en se disant que c'était un mal pour un bien. Et puis les autres plans ont suivi. En 2009, 1 700 collaborateurs en moins, en 2012 ce sont 1 400 départs".

En 2013, il décide de prendre le large : "J'ai profité d'un nouveau plan social après 24 années à La Janais". Ce père de deux enfants n'a pourtant pas pris cette décision de gaieté de cœur : "Partir, c'est éprouvant, c'est comme une rupture. Quand on entre chez PSA, on devient PSA, on est toujours accompagné et du jour au lendemain, on est seul et on doit gérer".

Dans le cadre de ce départ volontaire, Daniel choisit une formation qualifiante pour adulte dans les métiers du bâtiment : "J'ai toujours eu du

plaisir à bricoler et je suis électricien de formation donc cette nouvelle voie me convenait parfaitement". Grâce à une année de cours entrecoupée de stages pratiques, il apprend à poser un carrelage ou un parquet dans les règles de l'art, à gérer la plomberie, à coller du papier peint, à tirer la peinture... En 2014 il obtient avec succès un CAP bâtiments et collectivités : "Il y a encore une dizaine d'années, je ne pensais pas revenir "à l'école" et passer un examen le même jour que mon fils !".

A force de persévérance et de travail, Daniel Lebreton crée et développe sa propre entreprise : ATTI (Aménagement Tous Travaux d'Intérieur). Devenu artisan multi-travaux habitat, il intervient pour les particuliers et les entreprises sur des chantiers allant de la plomberie à l'électricité en passant par tous types de revêtements de sols ou muraux.

ATTI : Daniel Lebreton  
au 06 50 44 20 94.

## ACOV Artisan plombier-chauffagiste

Chartrain depuis 2 ans, Virgil Coggiola vient de créer son entreprise, baptisée ACOV (Artisan Coggiola Virgil). Diplômé d'un CAP de plombier chauffagiste obtenu en 1988, il débute comme salarié. De l'installation neuve à la rénovation, il affiche une expérience de plus de 20 ans au sein de petites et grandes structures.

En 2010, il complète sa formation par un certificat professionnel comme agent de maintenance en chaudière. Membre de la société coopérative Elan Bâtisseurs, il décide en 2014 de créer sa propre entreprise : "Je propose aux particuliers et aux professionnels des études et réalisations d'installations de chauffage et de plomberie. Je peux intervenir en maintenance et dépannage sur les chaudières fioul, gaz et bois". Avec son camion tout équipé, Virgil se déplace à domicile pour tous travaux de plomberie et chauffage.

Contact : 06 38 94 26 57  
ou acov.artisan@gmail.com



## ■ Soins infirmiers

. Madame Lucinda Cutté a ouvert son cabinet d'infirmière libérale en janvier. Il se trouve au 15, avenue de la Marionnaise à Chartres de Bretagne.

Contact : 02 23 30 42 79.

. Madame Stéphanie André vient de démarrer son activité d'infirmière à domicile à Chartres de Bretagne : 3, rue des Potériats.

Contact : 06 87 31 97 73.

## ■ Toutes pompes dehors !

L'agence Blot Immobilier de Chartres de Bretagne est partenaire de l'association AOPA. L'opération *Toutes pompes dehors* consiste à récupérer des chaussures encore portables mais plus utilisées. La collecte permettra d'offrir un séjour d'été aux enfants malades. Jusqu'au samedi 28 mars, apportez les chaussures que vous n'utilisez plus !

Contact au 02 23 30 42 79.

## Pierre Guédard Hommage à 50 ans d'engagement

Conseiller municipal de 1965 à 1995, figure marquante de la vie associative chartraine, il fut un sportif et un bénévole engagé. Pierre Guédard s'est éteint le 10 février dernier dans sa 89<sup>e</sup> année.

**N**é en 1926 dans les Côtes d'Armor, il s'installe en Ille-et-Vilaine en 1945. Cycliste confirmé dans les années 40-60, il a côtoyé en compétition des champions comme Louison Bobet ou Fausto Coppi ! C'est en 1960, avec sa femme, à l'aube de l'arrivée de leur 4<sup>e</sup> fille, que la famille emménage à Chartres de Bretagne.

Pierre Guédard fait partie des bénévoles de l'Espérance de la première heure. Il entre dans l'association en 1961 et y restera fidèle pendant 33 ans. Gestionnaire méticuleux, il assurera notamment la trésorerie du club de football puis de l'Espérance de 1968 à 2001.

Très impliqué dans la vie associative chartraine, il multiplie les activités. En 1971, il prend la présidence du Comité des Fêtes jusqu'en 1989. C'est aussi en 1971 qu'il lance avec Bernard Legrand et Joël Leveque l'activité cyclo, qui devient en 1973 une association de l'Espérance. En 1978, il participe à la création de l'amicale des donneurs de sang. Côté professionnel, après une douzaine d'années chez Dunlop, il crée un garage et un magasin de cycles route de Nantes à Chartres de Bretagne puis rejoint celui de son frère Jean à Rennes. Cycliste passionné, il a continué à pédaler jusqu'en 2010. Depuis 2005, la course cycliste chartraine semi-nocturne organisée par le Comité des fêtes porte son nom.



Pierre Guédard et son épouse.

## ■ Les Brioches de l'Amitié

L'Association Départementale des Infirmes Moteurs Cérébraux, l'Adapei - Les papillons blancs, l'Association des Paralysés de France et Handicap Services 35 : quatre associations de personnes en situation de handicap s'unissent pour organiser l'opération *Les Brioches de l'Amitié* du 19 au 25 mars 2015. Durant une semaine, l'ensemble du département d'Ille-et-Vilaine sera ainsi couvert par des bénévoles dans les centres commerciaux, sur les marchés ou à domicile...



Pour 4,50 € en échange d'une brioche,  
soyez solidaires et gourmands !

## ■ Compost de printemps

L'association Génétique Chartraine organise plusieurs ventes de compost au profit du Téléthon les samedis 7, 14 et 21 mars et le vendredi 13 mars de 14h à 17h aux serres municipales, lieu-dit : Le Champs-rond. Merci d'apporter vos contenants (poubelles, remorques...)

Informations auprès de Jean-Yves Labbe au  
06 09 17 06 65 ou 02 99 41 31 90  
Courriel : Labbe.jean-yves@neuf.fr

## ■ Echangeons...

Après la grande bourse multi-collections de novembre à la Halle de La Conterie, l'Amicale multi-collections propose sa seconde bourse d'échange. Tous les chercheurs de cartes postales, timbres, affiches, fèves, capsules, disques, miniatures, télécartes, monnaies ont des chances de trouver leur bonheur.

Samedi 14 mars de 9h à 12h, Maison des Associations. Gratuit et ouvert à tous.  
Infos au 02 99 41 25 13  
ou jplepiere@sfr.fr

# Nouvel orchestre symphonique

## Quand l'interco joue à l'unisson

Le conservatoire à rayonnement intercommunal de musique et de danse Jean Wiener se lance un nouveau défi : la création d'un orchestre symphonique en partenariat avec l'école de musique intercommunale Rive Sud et d'autres structures du sud de Rennes. Le concert inaugural de cette nouvelle formation se déroulera le mardi 10 mars au centre culturel Pôle Sud. Véronique Renard, directrice de l'école Jean Wiener nous éclaire sur cette initiative.



Dernière répétition à Chartres pour les musiciens amateurs du nouvel orchestre symphonique du Sud de Rennes.

### Pourquoi créer un orchestre symphonique d'amateurs ?

Deux syndicats intercommunaux d'enseignement de la musique balayent le territoire de 8 communes du sud de Rennes ; Bruz, Bourgbarré, Orgères, Pont-Péan et Saint-Erblon pour le syndicat Rive Sud et Chartres de Bretagne, Noyal-Châtillon sur Seiche et Saint-Jacques-de-la-Lande pour l'école Jean Wiener.

Si le territoire de ces écoles de musique est assez riche en harmonie à vent, il ne dispose pas d'orchestre symphonique. Il existe toutefois différents niveaux d'orchestres à cordes à l'école de musique Rive Sud et un orchestre à projet sur l'école Jean Wiener. C'est pourquoi, Olivier Guignard (école Jean Wiener) et Etienne Tabourier (école Rive Sud), chefs d'orchestre, ont proposé la création d'un ensemble symphonique composé d'amateurs sur un territoire plus élargi.

### Qui compose ce nouvel ensemble ?

Pour les cordes, ce sont les grands élèves de l'école Jean Wiener, des syndicats Rive Sud et du SUET et du Conservatoire régional de Rennes. Pour les vents, on retrouvera des élèves des écoles Jean Wiener, Rive Sud et des adultes amateurs jouant généralement dans les orchestres d'harmonies du territoire, qui découvrent avec grand plaisir cette formation et le répertoire associé.

### Quel est le programme du concert inaugural ?

En première partie, nous entendrons l'orchestre à cordes de 2<sup>nd</sup> cycle dirigé par Pascale Batellier (professeur au Conservatoire de Rennes). En seconde partie vous pourrez apprécier ce nouvel orchestre symphonique dirigé par Olivier Guignard et Etienne Tabourier. Le répertoire sera composé entre autres, d'arrangements de musiques de films et de musique classique.



"Shéhérazade" de Rimsky Korsakov, terminera ce concert en regroupant tous les élèves et amateurs de cette soirée, soit environ 100 musiciens sur scène.

**Mardi 10 mars à 20h, salle Jacques Brel du Pôle Sud. Réservation conseillée auprès de l'école Jean Wiener au 02 99 41 35 18. Le concert sera rejoué le jeudi 9 avril, à 20h, au centre culturel du Grand Logis à Bruz.**

### Et aussi...

. Dimanche 15 mars, à 15h30 : concert de musique traditionnelle à l'église Notre-Dame (Chartres)

. Vendredi 3 avril, à 20h30 : spectacle "En quête d'harmonie" (classes de formation musicale d'Emeline Dzierla et Pauline Hublet) à la Halle de La Conterie. Gratuit. Sur réservation.

### L'antisèche !

- L'orchestre d'harmonie est un ensemble musical regroupant la famille des bois, des cuivres et des percussions comme l'Orchestre associatif de Chartres de Bretagne.
- L'orchestre symphonique est un ensemble instrumental formé de toutes les familles d'instruments : cordes, bois, cuivres et percussions, auxquelles s'ajoutent des chœurs pour l'orchestre philharmonique.

## ■ L'eau... Même plus peur !

Les vacances d'été, les séjours et autres activités de loisirs nautiques sont encore lointaines et pourtant vous pouvez dès à présent anticiper certaines démarches qui seront exigées au moment d'inscrire vos enfants. **Le test "anti-panique" ou d'aisance aquatique** est souvent obligatoire avant qu'un mineur ne participe à une activité telle que canoë, kayak et voile. Cette attestation doit être délivrée par un maître-nageur diplômé. Elle est ensuite valable à vie (pensez à la photocopier avant de la transmettre).

Le test consiste à vérifier l'aptitude du mineur à effectuer un saut dans l'eau, à flotter sur le dos, à rester en position verticale pendant 5 secondes, à se déplacer sur le ventre pendant 20 mètres et à passer sous une ligne d'eau ou un objet flottant. Ce test peut être réalisé avec une ceinture de sécurité et n'exige donc pas que l'enfant sache nager. Le test "boléro", souvent demandé dans les activités gérées par l'Education Nationale, comprend les mêmes épreuves mais l'enfant est habillé.



Ce samedi matin... Test anti-panique réussi !

. A la piscine intercommunale de La Conterie, des créneaux sont réservés tous les samedis matins entre 12h et 12h30 en périodes scolaires pour les tests d'aisance aquatique ou les brevets de natation. Il est nécessaire de prendre rendez-vous au préalable et de venir avec la pièce d'identité de l'enfant... !

. Stage d'aquaphobie pour adultes : du 13 au 16 avril, lundi, mercredi et jeudi de 19h30 à 20h15 et mardi de 20h30 à 21h15. Tarif : 37,40 € (Syndicat) - 47,85 (hors Syndicat)

Infos et rdv au 02 99 77 47 99 ou [www.piscineconterie.fr](http://www.piscineconterie.fr)

## ■ La nuit de l'eau Opération solidaire

En 2008, la Fédération Française de Natation mettait en place un premier événement caritatif national, parrainé par le nageur Alain Bernard, en partenariat avec l'UNICEF France. Les fonds récoltés à cette occasion viennent en aide aux enfants défavorisés en améliorant l'accès à l'eau potable.

Le temps d'une soirée, des clubs de natation mettent en place des animations festives, éducatives et solidaires dans les piscines de l'hexagone. Les clubs font donc appel à la générosité de chacun pour venir prendre part à l'événement. En Ille-et-Vilaine, le club Rennes Natation a choisi de prendre

les rênes de l'événement. Il se tiendra à la piscine intercommunale de La Conterie à Chartres de Bretagne le samedi 14 mars de 19h à 23 h.

Des activités aquatiques animeront la soirée et de la petite restauration sera proposée dans le hall de la piscine. Ne manquez pas les ateliers d'initiation à la nage avec palmes, au hockey subaquatique et à la natation en relais. Les entrées "piscine" ainsi que la recette "restauration" seront reversées à l'UNICEF.

*Soirée ouverte à tous.  
+ d'infos sur [www.rennes-natation.fr](http://www.rennes-natation.fr)*



# Pôle Sud

## Salle Jacques Brel

### ■ Double scène

- . Sophie Maurin : *Far Away*
- . Volo : *Sans rire*

Vendredi 6 mars à 20h30

### ■ Théâtre Burlesque

- Cie Fiat Lux : *Saisons*

Vendredi 13 mars à 20h30

### ■ Double scène

- Ablaye Cissoko - Volker Goetze : *Amanke Dionti*
- Compagnie Dounia : *Alif*

Vendredi 27 mars à 20h30

### ■ Théâtre Récit

- Achille Grimaud : *Ligne de mire*

Mercredi 8 avril à 19h

### ■ Chanson Pop electro

- Mosaï et Vincent : *Electro-monde*

Mercredi 15 avril à 15h - Dès 6 ans.

## Déjeuner sur scène

Rendez-vous à 12h30... Apportez votre sandwich, nous vous offrons le café !

### ■ Musique du monde : Cie Dounia ALIF

jeudi 26 mars.

### ■ Danse - Théâtre : Cie Josselin Pariette Radio city

jeudi 23 avril.

## Au Carré d'Art

### ■ Génération

Photographies des étudiants de la Faculté des Métiers et de LISAA.

Du 12 au 28 mars  
Vernissage jeudi 19 mars

## Les Boréale's

■ L'association chartraine invite ses amis du Lot pour leur dernière création : *La Nonna* de Roberto Caussa. La pièce nous fait vivre l'enivrissement d'une grand-mère vorace et insatiable et les tribulations d'une famille d'émigrants italiens dans un quartier populaire.

Samedi 14 mars à 20h30  
Tarif plein : 6 € / réduit : 4 €.

## Concert de Printemps

L'harmonie de Chartres de Bretagne présente son programme musical sur le thème du voyage : Puszta, Mexican Trumpets, Spanish fever, Tango Mucho, New York, New York... la Fanfare de Quédillac assurera la première partie.

Samedi 21 mars à 20h30,  
salle Jacques Brel du Pôle Sud  
Participation libre.

# Pôle Sud

## Quand la ville accompagne le spectacle vivant...



Cie Artamuse.



Marion Rouxin.



Ministère Magouille.

Chaque année, la ville de Chartres de Bretagne participe à la naissance de nouvelles créations par le biais de «coproductions» et/ou d'accueil en résidence. Musique, danse, théâtre, conte... cet accompagnement facilite l'émergence artistique régionale.

**L**es divagations de Sam Verlen, *Le jardin des sorcières* de la Cie Hop ! Hop ! Hop !, *Promenons-nous dans les bois* de Ministère Magouille ou encore *Mon cirque* du Théâtre des Tarabates sont des créations artistiques présentées ces dernières années au Pôle Sud. Elles s'adressent à des publics et des sensibilités différentes. Pourtant elles partagent un atout : l'un appui financier de la ville de Chartres de Bretagne par le biais d'une coproduction : "Ces aides permettent à des équipes artistiques de trouver les moyens et les conditions professionnels de développer leur travail de création et d'en faire bénéficier le public le plus large possible, tant sur les territoires concernés qu'au-delà", explique Marie-Micheline Louis, adjointe à la vie culturelle.

L'accompagnement des artistes à Chartres de Bretagne est l'un des axes de la politique culturelle, mais également une tradition largement entretenue par le directeur du Pôle Sud, Dominique Grelier : "La toute première vraie coproduction a été pour la Cie Zygmar qui préparait un spectacle de Café-théâtre en 1984. A l'époque, il n'y avait pas encore la salle Jacques Brel ; le spectacle a eu lieu à l'Igloo en lieu et place de l'actuel centre d'animation pour les jeunes".

La coproduction représente soit un apport financier, soit un apport en nature, c'est-à-dire la mise à disposition de personnels ou de moyens techniques pour la réalisation du projet artistique soutenu. En parallèle, cette coproduction peut s'accompagner d'une période de résidence (une semaine à plusieurs mois) par la mise à disposition de l'équipement Pôle Sud.

"Il est important d'accompagner les artistes dès la genèse de leurs projets pour que ceux-ci puissent émerger. Au-delà de la recette liée au spectacle

en lui-même, l'intérêt est d'exporter l'image de la ville aux quatre coins de l'hexagone. Par exemple la création jeune public *Petite terre* de la Cie Artamuse a tourné plus de 160 fois en France, le Bob Théâtre a présenté sa pièce, coproduite par le Pôle Sud, en Belgique", complète le directeur. En 2009, le Pôle Sud accueillait le comédien conteur Nicolas Bonneau pour une semaine de résidence de création : "Ces quelques jours dans la pénombre d'une salle de spectacle permettent de défricher le texte, d'improviser, de tester des lumières, des situations... C'est une étape indispensable" expliquait l'artiste.

Tout au long de l'année dans le cadre de ces résidences, les artistes peuvent rencontrer le public pour les déjeuners sur scène ou les échanges avec les publics scolaires.



Le Théâtre des Tarabates.

### ■ Zoom sur...

Les prochains spectacles au Pôle Sud coproduits par la ville

- . 13 mars : "Saisons", par la Cie Fiat Lux - théâtre burlesque sans parole
- . 19 mars : *Folkestone*, par le Théâtre du Vestiaire (séance "scolaires")
- . 27 mars : *Alif*, par la Cie Dounia - musiques du monde
- . 2 avril : *Mémoire*, par la Cie Ubi - danse, théâtre, objet (séance "scolaires")
- . 8 avril : *Ligne de Mire* par Achille Grimaud - théâtre récit
- . 28 avril : *La mélodie des choses* par Babette Largo - chanson
- . 28 avril : *Land Art* par Marion Rouxin - chanson.

## ■ "Éclats de jardin" Sophrologie et poésie

Les ateliers de sophrologie de Chartres de Bretagne proposent une soirée de lecture musicale dans le noir. La sophrologie, discipline psychocorporelle, fait appel à la disponibilité corporelle et sensorielle dans le but de développer une conscience plus harmonieuse de soi. Mais la sophrologie ne s'exerce pas seulement pendant la séance. Elle se vit dans tous les registres de la vie quotidienne... Il en va ainsi du rapprochement avec l'univers artistique : la danse, la musique, le théâtre... et la poésie, objet de cette invitation. Laissez-vous surprendre, percevoir, imaginer ; vivez le moment présent par le seul prisme de ce qui est donné à écouter. Une expérience à partager, pour tous publics, voyants et non-voyants.

Jeudi 9 avril à 20h - Salle Rabelais du Pôle Sud. Gratuit.  
Vous munir d'un foulard ou autre afin de vous bander les yeux.  
Infos au 07 81 71 32 02 ou [ateliersdesophrologie.site.fr](http://ateliersdesophrologie.site.fr)

## Les actus de la Médiathèque

■ Mercredi 25 mars à 15h30, dans le cadre de "Cinéma 35 en fête", partenariat avec le cinéma Espérance de Chartres de Bretagne. Projection de films d'animation suivie d'un atelier de démonstration de film d'animation, à la Médiathèque.

■ Du 7 au 27 mars, dans le cadre du *Printemps des poètes*, un mur d'expression poétique sera mis à disposition des lecteurs. Un poème, un billet, une humeur du jour, un coup de cœur... l'insurrection poétique s'invite à la Médiathèque.

■ A partir du 21 mars, dans le cadre de la *Fête de l'Internet*, des tablettes tactiles seront mises à disposition du public. Elles proposent la consultation sur place du site internet et du catalogue de la Médiathèque, des jeux ludiques et esthétiques...

■ Dès le mois de mars, la Médiathèque donne carte blanche à *'L'Artothèque de Vitré'* : une œuvre sur la thématique de la nature sera exposée chaque mois.

+ d'infos au 02 99 77 13 22



# Récit d'une grande vadrouille au pays des kangourous



■ A travers le désert australien Justine et Bérangère ont fait des rencontres très "locales".

Pendant une année, la Chartraine Justine Jacquet et son amie Bérangère Mureault ont sillonné l'Australie, sacs sur le dos, au gré des rencontres et des petits boulots. Elles partageront cette épopée avec les Chartrains à l'occasion d'un retour Hélios le vendredi 3 avril à 20h salle Victor Basch. En voici déjà un avant-goût...

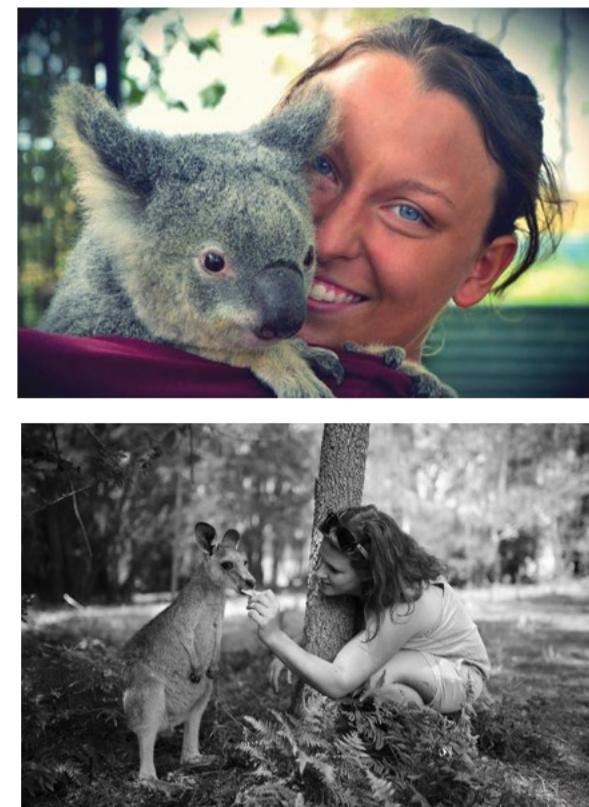
Notre objectif était de découvrir un maximum de paysages tout en vivant avec la population locale. Ainsi, nous avons travaillé dans des dizaines de fermes différentes. Certains jobs étaient rémunérés et d'autres étaient réalisés chez l'habitant en woofing. Ce principe permet aux voyageurs de travailler en échange de la nourriture et du logement gratuits. C'est une expérience que nous avons beaucoup aimée car elle nous a permis de faire des rencontres inoubliables. Nous avons travaillé dans des fermes pour le ramassage des fruits et des légumes

(tomates, pastèques, maïs, poivrons...) et également en usine de tri. Nous avons aussi fait des petits boulots plus insolites comme nourrir des animaux tels que les koalas, les kangourous, les wallabys, les perroquets, les casoars, les cochons, les vaches...

Camping, woofing, auberges de jeunesse, nous avons vécu avec une véritable communauté de voyageurs qui sont devenus notre famille. De toutes nationalités, les échanges culturels étaient très intéressants et enrichissants. Ces mois de travail ont payé : nous sommes ensuite reparties

en road-trip pendant un mois et demi. Après avoir traversé la côte Est, nous nous sommes dirigées dans le centre : le désert. Des immensités magnifiques... Nous avons découvert des paysages variés durant cette année : barrière de corail, îles paradisiaques, le centre rouge, montagnes... Lors du retour Hélios, nous partagerons ces expériences qui ont contribué à la réussite de notre aventure : rendez-vous le vendredi 3 avril..."

Bérangère et Justine



## Hélios... le principe

C'est un dispositif municipal d'aide aux projets des jeunes Chartrains entre 15 et 25 ans favorisant la prise d'initiative, la responsabilité, l'autonomie, la socialisation, l'apprentissage à la citoyenneté. Une aide financière, dont le montant est modulable en fonction de l'intérêt et du budget est accordée par la Municipalité de Chartres de Bretagne et par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la protection des Populations 35. Individuel ou collectif, le projet peut avoir un caractère social, culturel, sportif...

■ Bourses Hélios, infos et retraits des dossiers au PIJ - Centre Jean Jaurès,  
■ Tél. 02 99 41 32 04  
pij@ville-chartresdebretagne.fr

## La soirée Hélios du 3 avril c'est aussi...

Un autre Chartrain globe-trotter viendra témoigner de ses expériences de voyage lors de la soirée des retours Hélios. De septembre 2014 à mars 2015, Vincent Turbin n'est pas parti à l'autre bout de la planète mais de l'autre côté des Alpes, au cœur du poumon économique de l'Italie : Milan. Avec ses photos, il nous fera découvrir le rôle de la ville dans l'activité économique et industrielle italienne ainsi que le poids de l'industrie du luxe.

## Des vacances... en mouvement

Du 13 au 24 avril, le Pôle Enfance-Jeunesse-Sports propose une large palette d'activités pour les jeunes entre 7 et 17 ans.

### ■ Ma hutte des bois

Un séjour découverte autour de la nature, des animaux et des traditions bretonnes... Pour accueillir le printemps, la commune propose aux enfants de 7 à 12 ans une immersion dans la campagne costarmoricaine du 13 au 17 avril à Chapelle-Neuve.

Tarif de base :  
180 €.



### ■ Oxyjeunes

Du sport au loisir créatif en passant par la découverte de l'environnement, les jeunes s'inscrivent à la journée (minimum de 2). Parmi les activités proposées : bowling, acrobranches, expériences scientifiques, cirque, karting, balade à cheval, char à voile, découverte du bridge grâce à la complicité de l'association chartraine, patinoire...

Tarif de base : journée avec repas (pique-nique ou restaurant municipal) :  
14,21 €.

### Et aussi...

. L'accueil informel à l'Igloo du lundi au vendredi de 14h à 18h30.

. Les accueils de loisirs : les 3-6 ans (scolarisés en maternelle) sont accueillis à l'accueil de loisirs Brocéliande (dans les locaux de l'école maternelle réaménagés). Les enfants, de plus de 6 ans (scolarisés en élémentaire), sont accueillis au centre des Longues Hayes (rue Brizeux). L'inscription préalable au centre d'animation l'Igloo est indispensable.

Inscriptions à l'Igloo, 4 rue de Fontenay, le mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 18h30 et mercredi et samedi de 14h à 18h30 :

- Oxyjeunes : le lundi 23 mars à 20h pour les Chartrains et du 24 mars au 3 avril
- Séjour à Chapelle-Neuve : le 24 mars à partir de 20h (réservé aux Chartrains) et du 25 mars au 3 avril.

+ Plaquettes d'infos disponibles en Mairie, à l'Igloo et sur le [www.ville-chartresdebretagne.fr](http://www.ville-chartresdebretagne.fr)

### ■ Un séjour "trop frais" !



DU 7 AU 15 FÉVRIER, À L'OCCASION DU SÉJOUR "SPORTS D'HIVER" ORGANISÉ PAR LE PÔLE ENFANCE-JEUNESSE ET SPORTS DE LA VILLE, 39 JEUNES ENTRE 11 ET 17 ANS ONT PROFITÉ PLEINEMENT DES PENTES ENNEIGÉES GRÂCE À UNE MÉTÉO CLÉMENTE. LES "APRÈS-SKI" ONT ÉTÉ ÉGALEMENT TRÈS APPRÉCIÉS : SORTIE RAQUETTE, PATINOIRE, PISCINE, BATAILLE DE BOULES DE NEIGE, INITIATION AU CURLING ET ENTRAÎNEMENT "SÉLECTION U14" POUR L'EQUIPE DE FRANCE ESPOR DE HOCKEY SUR GLACE.

